

COMPTE-RENDU AG Ordinaire du 25 janvier 2020

La Fédération des Motards en Colère a tenu son assemblée générale à l'espace Grenette à Sury le Comtal le 25 Janvier 2020 à 14h30.

Les membres présents ont signé la feuille d'émargement :28 personnes présentes :

Marie Claude Collay assure le secrétariat de séance.

Pour le CA :

Christophe, le coordinateur, présente les membres du CA aux adhérents.

Une vidéo-préparée par Jean-Luc a été visionnée pour présenter et rendre compte des actions menées sur 2019. La vidéo a été commentée pour répondre aux différentes questions, et a assuré un échange interactif avec les adhérents / en annexe un résumé des actions

Rapport Financier FFMC 42 Exercice 2019 (Extrait du bilan)

Didier présente les comptes :

Toutes les opérations sont saisies dans un logiciel Fédération Nationale et les comptes sont vérifiés par un commissaire aux comptes indépendant qui valide les éléments ci-dessous présentés

Le compte de résultat 2019 laisse apparaître un excédent d'exercice de : **1 505.92 €**

Charges : 5 709.37 €

Produits : 4 203.34 €

Pour mémoire le compte de résultat de 2018 était excédentaire de 1 847.67 €

<u>Compte de trésorerie :</u>	2018	2019
Banque	4 862.16 €	2 109.19 €
Caisse	27.97 €	112.86 €
Livret A		4 014.10 €
Parts sociales		160.00 €
TOTAL	4 890,23 €	6 396.15 €

Notre trésorerie se solde par une augmentation de 1 505.92 €

Commentaires :

En 2019 l'antenne 42 s'est équipée d'un barnum, une table, des cônes pour exercices de maniabilité sur piste, de supports visuels pour les op extérieures (roll up banderole). Ces dépenses ont représenté :1158.30 €,

En 2019 les recettes générées par les cotisations de ne nos 80 adhérents ont totalisé 1045. 40 €)
L'Antenne FFMC69 nous a également fait un don de 350.00€ pour notre participation à la logistique du Salon de la moto à Lyon.

PDASR : (*Plan Départemental d'Action de la Sécurité Routière*) subvention de 3100 € pour : opération clignotants 500 € ; relais calmos 900 € ; ERJ 500 € ; découverte de la moto Champoly 1 000 € ; Motard d'un jour 200 €.

ERJ : Pour cet exercice j'ai valorisé dans le bilan les interventions ERJ, qui représentent une valeur de **4231.50 €** (*compte de classe 8*)

Quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

Rapport moral : validation du film : adopté à l'unanimité

Le rapport moral est à consulté en annexe.

Michel présente les élections au conseil d'administration.

6 administrateurs sont en fin de mandat : Christophe Babonneau, François Fleury, Thierry Gommet, Didier Perret, François Ducrot, Franck Bougis. Ils se représentent tous sauf Thierry Gommet. Gabriel Panier se présente pour entrer au CA.

Un vote global est organisé pour les 6 qui sont élus avec 2 abstentions.

Ils forment le nouveau Conseil d'Administration :

- Christophe BABONNEAU
- François FLEURY
- François DUCROT
- Didier PERRET
- Franck BOUGIS
- Gabriel PANIER
- Leïla ABDERRAHMANE
- Pierre BUGEAUD
- Christian MOULARD
- Michel DEBOFFLES
- Marie-Claude COLLAY
- Fabrice DUGUET

Lors de sa prochaine réunion, le conseil élira en son sein :

- Le coordonnateur,
- Le coordonnateur adjoint,
- Le secrétaire,
- Le secrétaire adjoint,
- Le trésorier,
- Le trésorier adjoint.
-

L'Assemblée Générale est levée à 16h.

Pause-café, boissons, galette des rois,.....

Marie Claude Collay

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 25 janvier 2020
--

Election des 6 membres du bureau :

A l'unanimité, le conseil a élu :

- Christophe Babonneau au poste de coordonnateur,
- François Fleury au poste de coordonnateur adjoint,
- Marie-Claude Collay au poste de secrétaire,
- Leïla Abderrahmane au poste de secrétaire adjoint,
- Didier Perret au poste de trésorier,
- Michel Deboffles au poste de trésorier adjoint.

Christophe présente les actions 2020 avec en particulier un point à suivre avec attention :

- les zones à circulation restreinte (ZCR) rebaptisées ZFE zone à faible émissions
- Le dossier 80/90 km/h est encore en cours
- Le contrôle Technique
- Le stationnement 2RM en Ville
- La chasse au bruit
- La qualité des infrastructures routières

AFDM : 13 et 14 juin 2020 à Saint-Etienne : il est encore possible de s'inscrire.

Mme la directrice de cabinet du préfet, nous a fait part de son souhait de nous accompagner sur une opération

Election des membres du bureau

Coordonnateur : Christophe BABONNEAU

Coordonnateur adjoint : François FLEURY

Secrétaire : Marie Claude COLLAY

Secrétaire adjoint : Leïla ABDERRAHMANE

Trésorier : Didier PERRET

Trésorier adjoint : Michel DEBOFFLES

Prochain CA à la mut le 31 janvier 2020 à 19 h

Annexe Rapport d'activité 2019

Une année 2019 compliquée marquée par un ras le bol des citoyens devant la pression fiscale, les interdictions de tout ordre et des restrictions de mobilité toujours plus grande : Le Mouvement Gilet Jaune est né et a occupé l'espace médiatique toute l'année 2019.

Néanmoins la FFMC est restée très mobilisée, et très active pour continuer de défendre notre passion de la moto et nos valeurs citoyennes sur des dossiers aussi compliqués que complexes que sont

- La limitation de la vitesse à 80K/H
- Le stationnement du 2RM en ville
- La mise en place des Z.F.E bien plus problématique encore puisqu'à terme c'est une véritable restriction de circulation généralisée et hors contrôle (sous le pouvoir exécutif du seul préfet) applicable partout et en tout temps.
- Propositions de lois farfelues de Députés en mal de reconnaissance (imposition airbag, imposition du port de bottes....)
- Lobbying puissant pour le contrôle technique des 2RM...

Concernant le dossier 80 k /h la FFMC a été la première organisation représentative des usagers de la route à dénoncer dès le début le projet de loi sur le 80 km/h. La FFMC avait annoncé ce que tous reconnaissent maintenant : Le mouvement "gilets jaunes" est né de cette goutte qui a fait déborder le vase d'un trop plein, d'un ras le bol d'une politique mercantile de la sécurité routière et d'une pression toujours plus pesante sur le portefeuille du contribuable, et d'un exécutif gouvernemental toujours plus restrictif de nos libertés individuelles

La FFMC a obtenu des pouvoirs public l'assouplissement de la règle et la possibilité pour Les Départements d'aménager la VMA (Vitesse Maximale Autorisée) La FFMC42 a été questionnée par Monsieur le Président du Département de La Loire. La Préfecture ne s'est pas non plus opposée à un aménagement différencié. Le Président du Département s'est prononcé publiquement pour un retour aux 90...Puis a fait volte-face sous la pseudo contrainte de mesures très restrictives imposées alors que seulement préconisées par le Premier Ministre. Beaucoup de Départements volontaristes ont d'ores et déjà remis en place le 90 et ont bien pris en compte ces « préconisations, recommandations »

Ce revirement nous semble peu compréhensible et difficilement audible pour les Ligériens

La FFMC42 s'est réunie 14 fois en 2019

11 janvier (Préparation AG)

02 février (Assemblée Générale)

01 mars

06 mars (CA uniquement)

26 mars (CA uniquement)

05 avril

03 mai

07 juin

05 juillet

30 Août

20 septembre

8 Octobre (CA uniquement)

28 Octobre

29 Novembre

Par principe, depuis plusieurs années, tous les adhérents sont invités aux réunions de bureau qui sont toujours très vivantes et qui témoignent ainsi de la vitalité de notre fédération. Toutefois, le bureau et le conseil d'administration se réservent la possibilité de se réunir en comité restreint en fonction de l'actualité.

Depuis plusieurs années, nos réunions sont ouvertes à tous, adhérents, sympathisants ou non. Ces réunions sont des réunions d'information sur les sujets nationaux tels que ceux évoqués plus hauts, de l'information également sur les projets en cours et ils sont nombreux ceux qui visent à court et moyen terme la réduction de notre mobilité. Ces réunions sont aussi faites pour cadrer les différentes actions, échanger sur les idées, débattre et avancer...Nous avons une bonne participation mais nous pourrions y être plus nombreux.

Beaucoup d'actions ont été réalisées sur le terrain et en faveur d'une meilleure sécurité routière pour les usagers 2RM dans la Loire. Ces actions sont souvent réalisées avec la participation des services de l'Etat

ERJ (Education Routière pour la jeunesse)

Du lundi 11 mars 2019 au vendredi 6 décembre 18 dates ont été utilisées pour effectuer 52 sessions dans 9 établissements scolaires. Presque 1300 élèves ont pu suivre notre intervention sur la sécurité routière.

Il reste 5 dates planifiées pour 2020 avec 2 établissements visités et environ 400 élèves. Cette saison scolaire nous aura permis de sensibiliser environ 1 655 élèves à la sécurité routière.

Nous avons, en 2019, 3 animateurs formés qui ont assuré les interventions, ils ont été secondés dans leurs activités par plusieurs adhérents motivés.

Le Programme ERJ FFMC dispose d'un agrément du Ministère de l'Education Nationale

Chargé de mission 2RM

Les relations mises en place en 2015 avec Florent Parret, brigadier au SOPSR de St Etienne et chargé de mission 2RM, se sont poursuivies dans le cadre de nombreux échanges et des diverses actions auxquelles il a participé à nos côtés.

Relations avec la Préfecture

Globalement les relations avec la Préfecture de La Loire sont bonnes. Nous discutons principalement avec le Directeur de Cabinet (Dir Cab) et ses collègues chargés des questions de sécurité. Le Dir Cab a changé en cours d'année, et la prise de contact avec son remplaçant nous laisse présager la continuité d'une relation constructive

La Sécurité routière est une mission d'Etat. Pour la mener à bien l'Etat s'appuie aussi sur des partenaires privés : associations, organisme de prévention routière, etc... pour pallier certains manques, mais aussi pour innover en matière de prévention. Ces actions s'inscrivent dans un plan pluriannuel appelé DGO (Document Général d'Orientation) qui déploie un PDASR (Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière) dans lequel La FFMC est légitime et reconnue pour les actions de prévention en faveur des 2 roues motorisées. L'Etat prend en charge la partie du financement de ces actions qui lui incombe. La dotation 2019 a été d'environ 3K€.

Parmi les nouveautés 2019, nous avons organisé à Saint Etienne une formation post permis dispensée sur deux jours les 22 et 23 Juin, par l'AFDM (Association pour la Formation Des Motards). Un Motard de la Gendarmerie a suivi le stage en qualité d'observateur missionné et sa restitution nous encourage à renouveler l'opération.

Nous avons également réalisé une opération Motard d'1 Jour, concept FFMC qui consiste à prendre en charge sur nos motos des élus et techniciens de la voirie pour leur faire comprendre le particularisme et la spécificité du 2 roues dans sa manière de

Et enfin, nous avons en partenariat avec l'EDSR, obtenu l'accord du Procureur de la République pour monter une opération coup de poing : Alternative à la répression. Pendant cette matinée, les Forces de l'Ordre positionnées à plusieurs endroits ont arrêté des contrevenants et leur ont offert une séance de prévention dispensée par la FFMC42, en contrepartie de l'amende. Tâche aveugle, sensibilisation à la mobilité du regard aux intersections, comment circuler dans un giratoire, usage du clignotant et sensibilisation au risque du téléphone au volant. Des ateliers très courts, concis et percutants. Un bon accueil des contrevenants et un EDSR qui nous a laissé carte blanche.

Relations avec les élus

Nous continuons notre démarche sur la proposition d'étendre la Charte dédiée à la meilleure prise en compte des 2RM dans la gestion de la voirie et des infrastructures. à tout le territoire de la Loire et espérons pouvoir travailler avec les différents groupements d'agglomération (Loire Forez, Saint-Etienne Métropole, Grand Roanne,...). Les infrastructures dangereuses pèsent pour 1/3 des accidents mortels !

De nombreux échanges ont eu lieu avec députés et sénateurs, notamment dans le cadre de la LOI MOBILITE et du décret 80km/h.

Route et Sécurité Loire

Nous entretenons une relation de "confrères" avec cette association, et bien que nous ne partageons pas toujours le même point de vue, nous nous retrouvons régulièrement sur des rendez-vous et actions et nous sommes comme chaque année conviés à leur AG (elle a eu lieu le 15 février).

Portes ouvertes au village motos

A l'origine de cet événement, la FFMC42 a laissé depuis quelques années maintenant l'organisation de cette journée aux motocistes de Montplaisir. Nous restons partenaires et nous avons toujours autant de plaisir à rencontrer les nombreux motards qui se déplacent sur cet événement.

Assemblée régionale de la Mutuelle des motards.

Elle s'est tenue en mars au centre des congrès de Fauriel à St Etienne. La FFMC était présente, comme chaque année, puisque la Mutuelle des Motards et la FFMC sont étroitement liées, cette dernière étant à l'origine de la création de la Mutuelle.

Bourse moto de Champoly

Gros événement cette année encore, la bourse moto de Champoly du 14 avril a rencontré un très vif succès. La FFMC42 facilite l'organisation aux cotés des "Durites Vertes" en prenant en charge la gestion du parking + la consigne casque gratuitement. Beaucoup d'échanges, de discussions avec les nombreux motards, dans une ambiance très festive où règne "l'esprit motard".

Une nouvelle fois, les motards de la gendarmerie étaient avec nous pour encadrer les baptêmes moto. Nous les en remercions

Bourse moto de Saint Pierre de Boeuf

Depuis quelques années, Le Moto Club Roc et Gravillon sollicite notre présence lors de sa bourse moto. Nous avons répondu présents le 16 juin, malheureusement, cette date n'a pas eu l'engouement escompté, aussi, si nous renouvelons l'expérience, nous serons sans doute moins nombreux pour cette intervention.

Bourse moto de Bonson

Cette année, Le Moto Club de Bonson a souhaité notre présence pour leur bourse moto. Nous avons répondu présents le 6 octobre. Nous avons pu croiser beaucoup de motards et échanger avec eux. L'accueil était convivial.

La FFMC a été invitée aux journées trajectoire et sécurité (JTS) pour présenter l'application FFMC42 et la Charte signée avec la Préfecture et le Département, aux motards inscrits

Très bon accueil de l'EDSR42 et une participation à 6 journées purement dédiée à la prévention. (Saint Etienne, Noiretable, Feurs, Roanne et Montbrison) et une journée supplémentaire pour les jeunes permis.

Conseil de région

C'est un rendez vous semestriel où les antennes régionales de la FFMC se rencontrent et échangent. Franck et Christophe ont participé au conseil de région de printemps les 23 et 24 mars dans la Drôme. François D, Marine et François F ont participé au conseil de région des 19 et 20 octobre à Annecy.

JTI (Journées Techniques et d'Information)

Ces journées de travail permettent de mettre à disposition des antennes et de soumettre à leurs réflexions et discussions les informations techniques recueillies par le Bureau National et le Secrétariat National. Il y est aussi question de communication et réseau, d'outils

Didier a participé au week-end JTI à LAMOURA (39) pour connaître le nouveau logiciel de gestion comptable mis à disposition des antennes par le bureau national.

Assises FFMC

La FFMC42 n'a pas assisté aux assises nationales cette année pour des raisons de planning.

Rencontre sociétaire de la mutuelle

La Mutuelle des Motards de Saint Etienne n'a pas été en capacité cette année d'organiser cette journée.

Course de côte de Marlhes

La FFMC 42 a tenu encore cette année un stand à la course de côte de Marlhes les 17 et 18 août 2019. Elle a assuré également la consigne casques. Cette année, la course comptait pour le Championnat d'Europe avec plus de 220 pilotes moto, side-car et quad, attirant plus de spectateurs que les années précédentes.

Relais Calmos

La FFMC 42 a renoué cette année avec la tenue d'un relais calmos sur la route du Superbike de Magny Cours les 27, 28 et 29 septembre à St Romain la Motte sur le parking de l'hôtel-restaurant "Tout le Monde en Parle" à Saint Romain la Motte. Beaucoup d'énergie, beaucoup d'investissement pour un retour bien en deçà de ce que nous espérions. Peu de passages bien que le RC soit positionné sur le parcours. Météo défavorable et le Bol d'or qui s'était déroulé le week-end d'avant...

Opération clignotants

Le 2 novembre à Auchan Villars, qui nous accompagne avec beaucoup de générosité pour cette action. Cette année le thème était une discussion sur le partage de la route avec comme seul moyen de communication : les clignotants. Les échanges ont été certainement plus constructifs et nous espérons plus sensibilisants. L'action a été relayée par la presse avec interview et vidéo. Nous avons pu compter une nouvelle fois sur le soutien de la Préfecture et des forces de l'ordre.

Père Noël des motards

La FFMC a organisé cette action les 7, 14 et 15 décembre 2019 en partenariat avec le Père Noël du lundi et la ville de St Etienne.

Cette année encore, une collecte de jouets à l'entrée du Super U de Savigneux le 7 décembre a été possible. Le samedi, des motards de la FFMC sollicitent les personnes qui se rendent dans le magasin de King Jouet (qui a offert une quarantaine de jouets) de Saint Priest en Jarez et l'entrée de Auchan Villars pour qu'ils offrent un cadeau aux enfants hospitalisés.

Le dimanche, un appel à la solidarité des motards est lancé pour qu'ils offrent également un jouet et défilent à travers la ville jusqu'à la place Jean-Jaurès. Exceptionnellement, 400 motards ont répondu présents dont beaucoup avaient décoré motos et pilotes, rejoints par l'association des rollers de Saint Etienne en fin de parcours.

Plus de 1 300 jouets ont ainsi pu être collectés. Ils sont distribués dès le 24 décembre dans les hôpitaux de la Loire par le Père Noël du lundi qui œuvre tout au long de l'année auprès des enfants hospitalisés.

Les actions 2020

Les actions de prévention entreprises les années écoulées seront reconduites en fonction de l'actualité et selon les principes qui régissent la FFMC de la Loire à savoir une politique de sensibilisation à la sécurité routière en partenariat avec l'Etat ou les collectivités territoriales, mais aussi une mobilisation des motards contre des mesures répressives. Il appartient au nouveau conseil d'administration de les définir.

Les Z.F.E constituent un axe majeur de travail pour 2020